



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

## COMMUNIQUE N°070/SG/DDF/DC/CCNI/23

Le 8 juin 2023, le Jury d'Appel de la Confédération Africaine de Football (CAF) a rendu une décision dans le cadre de l'affaire opposant La Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT) à la Fédération Gabonaise de Football (FEGAFOOT).

La FEGAFOOT avait saisi en appel cette instance après la décision du Jury disciplinaire qui disqualifiait le GABON de la CAN U23. Mais contre toute attente, le Jury d'appel de la CAF a annulé en toutes ses dispositions, la décision 006- ALG- 10-05-2023 " rendue par le Jury Disciplinaire de la CAF et par conséquent la décision du 27 mai 2023 de la Commission d'Organisation qui avait ordonné le remplacement de la Sélection U23 du Gabon par celle du Cameroun.

Convaincue de la pertinence des moyens soulevés devant les instances juridictionnelles de la CAF, la Fédération Camerounaise de Football a décidé à travers son Comité Exécutif d'exercer les voies de recours devant le Tribunal Arbitral du Sport en procédure d'urgence.

*Fait à Yaoundé, le 09 Juin 2023*

LE SECRETAIRE GENERAL



BLAISE DJOUNGANG